LES MOULINS

Petite histoire des moulins de Villiers

De tous temps, la Brie est une région céréalière riche, considérée un peu comme le grenier à blé de Paris. Pour transformer le grain en farine on créa des moulins. Jusqu'à la fin du 19°siècle, les meules étaient taillées dans des blocs de pierre. Les plus réputées venaient de la Ferté sous Jouarre. Ensuite on fabriqua des meules agglomérées puis métalliques. Il y avait autrefois de nombreux moulins ; à cela plusieurs raisons essentielles :

- Les moulins appartenaient aux seigneurs qui percevaient un droit. Plus ils y en avait et plus la recette était bonne.
- En raison des problèmes de transport, il était préférable d'avoir un moulin à proximité du lieu de consommation.
- Par ailleurs le fonctionnement du moulin était soumis au gré des éléments (eau, vent), il fallait parfois compenser de l'un à l'autre.

Un moulin dans un village donnait du travail aux habitants (« attrape-science » ou apprenti, maçon, forgeron, charron, meulier,...). Le « chasse-meunée parcourait les fermes pour ramener le grain. Le « traîne-son » livrait la farine. Le nombre des moulins a diminué depuis le début du siècle en raison des technologies nouvelles comme la vapeur ou l'électricité mais aussi parce que la consommation de pain allait en se réduisant.

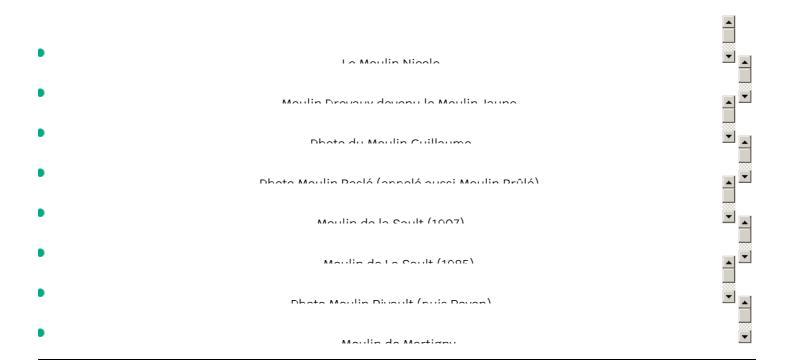
En 1839 Villiers sur la rive gauche du grand Morin compte 3 moulins (Ballé, Guillaume, Rivault).

Ils ne sont pas tous des moulins à blé, ou ils ont été reconvertis en moulin à huile ou drap (exemple : le moulin Revault reconverti en chamoiserie en 1900).

Le Moulin Guillaume, ancien moulin à drap, devint moulin à huile en 1650, puis moulin à fer, il redevint moulin à blé en 1838. Il fut transformé à la fin du siècle précédent par le marquis d'Ormond qui en fit une propriété bourgeoise et l'utilisa pour produire sa propre électricité. En 1910 il appartenait à Jules Wernet, petit fils du courrier de Napoléon, passé plus tard au service de Louis-Philippe, lequel lui sauva la vie par une saignée en 1833. Pour cet exploit Louis Philippe reçut une médaille d'or pour ce « trait d'humanité » et la chronique dit qu'il fut aussi poursuivi pour exercice illégal de la médecine et dut verser une amende de 100F.

Pour connaître l'histoire du Moulin GUILLAUME <u>cliquer ici</u>

D'autres moulins voisins bien connus des peintres ne se trouvent pas sur le territoire de la commune mais font partie de son patrimoine artistique comme le moulin de Lassault (ou La Sault = sel?).



MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

38 Rue de Paris 77580 VILLIERS-SUR-MORIN

01 64 63 46 50

Nous contacter

Copyright 2025 Mairie de Villiers sur Morin